

DÉVELOPPEMENT INÉGAL ET MOBILITÉ

Jacques VAUGELADE

Introduction et commentaires

L'activité de l'homme vise à améliorer son bien-être, l'objectif d'une migration, définie comme un déplacement d'individus plus précisément comme un changement de leur espace de vie d'après la définition de COURGEAU, est la recherche de meilleures conditions de vie personnelles ou familiales. L'amélioration résulte des différences entre le milieu d'origine et le milieu d'arrivée, ces différences constituent les inégalités spatiales. La relation entre migration et inégalités spatiales apparaît donc inhérente à l'activité humaine. L'extension du peuplement humain à la terre entière est d'ailleurs le résultat de vastes migrations intra et intercontinentales.

Cependant la relation entre migration et inégalités spatiales n'est pas univoque. Si, à court terme, les déplacements sont en partie générés par les inégalités spatiales, inversement les déplacements de population induisent à plus long terme des modifications spatiales. Les relations étudiées dépendent donc de l'échéance temporelle prise en compte, mais également de l'échelle spatiale.

Les inégalités spatiales prises en compte peuvent concerner aussi bien les infrastructures que de façon plus globale le niveau de développement économique régional ou les indicateurs démographiques.

En ce qui concerne la croissance démographique, on considère généralement que la pression démographique, exprimée comme un rapport de la population aux terres cultivables, ne constitue un facteur déterminant qu'à partir d'un seuil de déclenchement lié à la rareté relative des terres en tenant compte de leur qualité. Quand le seuil de rareté est atteint ou dépassé, une alternative se présente, soit une intensification des cultures par une modification des façons culturales, l'utilisation de nouveaux intrants, de semences améliorées, une meilleure maîtrise de l'eau,... soit une déperdition de la population en excès par l'émigration si une possibilité d'émigrer existe. Les deux termes de l'alternative peuvent se combiner à une paupérisation des individus qui ne migrent pas.

L'intensification des cultures dépend, d'une part, des infrastructures en ce qui concerne la maîtrise de l'eau, mais aussi des possibilités de commercialisation des produits agricoles ; et d'autre part, du développement économique global par un ensemble de facteurs techniques limitants (réseau routier, disponibilité des intrants,...).

Au sein d'une région homogène, pression démographique et densité sont fortement corrélées, ainsi on constate aussi bien en pays Mossi au Burkina qu'en pays Moba-Gurma au Togo que ce sont les zones les plus densément peuplées qui connaissent les taux d'émigrations les plus élevés.

Au Cameroun, NGWE étudie deux zones avec des densités considérées comme élevées, compte tenu des techniques culturales, l'Extrême-Nord avec 214 hab./km² et l'Ouest avec 72 hab./km². Paradoxalement les émigrations sont cinq fois plus faibles dans l'Extrême-Nord, alors que la densité de population y est pourtant bien plus forte. Mais on constate aussi que la mortalité de l'Extrême-Nord avec 40 ‰ conduit à une croissance naturelle faible de l'ordre de 2 ‰ alors que l'Ouest avec une mortalité de 22 ‰ a une croissance naturelle beaucoup plus rapide.

La simple relation quantitative, densité de population-croissance démographique-émigration est donc insuffisante pour rendre compte des phénomènes étudiés car la densité reflète mal la pression foncière qui doit tenir compte à la fois des systèmes de production et des systèmes fonciers. L'émigration est aussi renforcée par les migrants antérieurs qui constituent un réseau d'accueil dans la région d'arrivée.

Aux Antilles pour 30 millions d'habitants, on compte 5 millions d'émigrés. Les migrations, interdites pendant la période esclavagiste, ont d'abord été une fuite de l'économie de plantation après l'abolition de l'esclavage. Dans le contexte d'accroissement rapide de la population depuis 1920, les migrations ont suivi les réseaux d'intégration à l'économie mondiale (GUENGANT et SIMMONS). Au début du siècle, les migrations ont surtout été des migrations régionales conditionnées par l'économie de plantation. C'est après la seconde guerre mondiale, avec la faillite de l'économie de plantation que les courants migratoires se sont réorientés vers les grandes métropoles.

Les infrastructures jouent un rôle à plusieurs niveaux, le rôle des réseaux de communications a un rôle évident. On a beaucoup insisté sur le "mirage de la ville lumière". Les études présentées par DELAUNAY et PAPAIL montrent des effets différents.

Les infrastructures de communications modifient l'espace en créant un réseau réticulaire organisé autour des villes. Ce réseau réticulaire véhicule des informations qui entraînent une diffusion rapide des changements (DELAUNAY), au contraire les régions enclavées ne connaissent que peu de changements.

En Equateur, PAPAIL montre que la réforme agraire et l'extension des régions cultivées par la colonisation de la région amazonienne ont touché 130 000 familles soit près de 1/8 de la population, et ont eu malgré tout peu d'effets sur les migrations.

En ce qui concerne le développement économique, la thèse de TODARO présentée sous forme d'un modèle relie les flux migratoires à l'écart de revenu pondéré par la probabilité de trouver un emploi. Au delà du modèle qui peut rarement être testé, on dispose d'une hypothèse stimulante pour l'étude de l'interaction entre migration et développement économique. Les études retenues pour cette séance offrent des points de vue fort différents sur cette question.

Au Mexique, dans l'Etat du Morelos, LIVENNAIS montre que le développement de la canne à sucre a entraîné un apport de population de 1 % supérieur à l'accroissement naturel, ce qui a entraîné un accroissement considérable de la population dont la densité a décuplé en 60 ans de 20 à 200 hab./km². De plus la répartition spatiale de la population à l'intérieur de l'état a suivi l'implantation des raffineries de sucre.

Au Togo, les interventions de développement économique ont mieux réussi dans la zone Moba, la plus scolarisée que dans la zone Gurma. Cependant les migrations se sont maintenues dans les deux zones.

Si à l'évidence les migrations ont des effets sur la société d'arrivée ; elles en ont aussi sur la société de départ notamment par l'intermédiaire des liens que les émigrés maintiennent avec leurs familles.

Des migrations de types semblables peuvent pourtant produire des effets opposés sur la société d'origine. PILON et PONTIE montrent comment les migrations peuvent avoir à une certaine époque un effet positif sur la société d'origine, lorsqu'elles sont de courtes durées et que les bénéfices monétaires de la migration reviennent à la société d'origine ; ensuite les durées de migration s'allongent, les bénéfices diminuent et dans ce cas l'émigration devient une ponction en pure perte sur la société d'origine.

Sur la société d'arrivée, l'impact des migrations joue un rôle important par la différenciation économique qu'elle introduit entre les individus : certains réussissent, d'autres échouent. Les exclus de la réussite deviennent candidats pour une nouvelle migration. Cela peut conduire à la formation d'un front pionnier.

La connaissance du volume et des orientations des flux migratoires est un préalable indispensable à toute compréhension des migrations. Mais l'approfondissement de cette compréhension par l'intermédiaire des enquêtes sur les motivations reste limitée. Les motivations sont du domaine individuel alors que l'explication ne peut être que macro-économique ou macro-sociale. La compréhension des migrations dans chaque société particulière exige un recours à l'histoire de cette société. L'ensemble des études montrent qu'aucune thèse concernant les migrations ne suffit à résumer la diversité des situations.

Les migrations ont un rôle global d'homogénéisation aussi bien à l'échelle de la planète qu'aux échelles nationales ou régionales. Ainsi les migrations intercontinentales postérieures au XV^e siècle ont mondialisé des maladies qui étaient à un certain moment cantonnées à certains continents (tuberculose, choléra, maladies sexuellement transmissibles, y compris le SIDA...).

Les limites de cette homogénéisation sont fixées par les conditions naturelles (climatiques, ressources naturelles, voies naturelles...), ainsi que par les hommes eux-mêmes qui se donnent ou se voient imposés des régimes politiques qui contrôlent les migrations par des lois restrictives pour certains pays à l'immigration, pour d'autres à l'émigration.